Comment reconnaître et agir face à une pollution ?

Dans les cas de sécheresse, de crue, d'accident ou de malveillance.

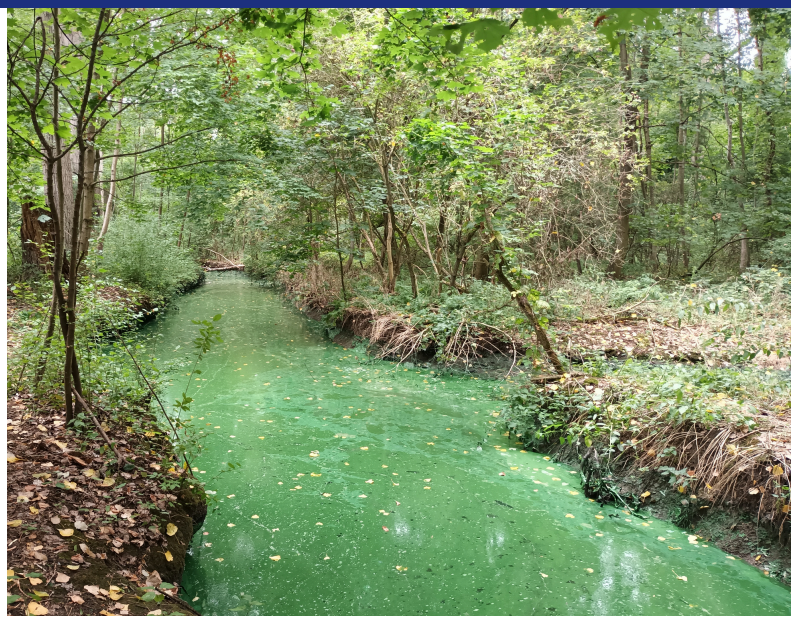

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

Pollution des milieux aquatiques

En fonction de conditions environnementales inhabituelles, les milieux aquatiques et les populations piscicoles peuvent être confrontés à des situations de détresse, voire de mortalité. Une pollution peut en être à l'origine, et cela peut être amplifié en période de crue ou de sécheresse.

Qu'est-ce qu'une pollution ?

La pollution fait référence à l'introduction de substances nocives dans l'environnement, causant des effets négatifs sur les écosystèmes, la santé humaine, la faune et la flore. Elle peut se manifester sous différentes formes, dans l'air, l'eau et sur le sol.

Pollution de l'eau

Survient lorsque des substances toxiques, comme les produits chimiques industriels, les déchets plastiques, les pesticides et les hydrocarbures, sont rejetées dans les cours d'eau et les plans d'eau. Elle impacte les écosystèmes aquatiques, réduit la biodiversité et peut contaminer les sources d'eau potable.

Pollution du sol

Provoquée par l'utilisation excessive de pesticides, d'engrais chimiques, le dépôt de déchets industriels, ménagers ou sauvage. Elle perturbe la fertilité des sols, la qualité des cultures et peut également contaminer les eaux de surface et souterraines.

Causes principales

- **Industrialisation :** L'expansion rapide de l'industrie entraîne des émissions massives de polluants dans l'air, l'eau et le sol.
- **Urbanisation** : L'augmentation de la population urbaine crée plus de déchets et de demande énergétique, aggravant la pollution.
- **Agriculture intensive** : L'usage excessif de produits chimiques dans l'agriculture pollue les sols et les sources d'eau.
- **Rejets illégaux de substances toxiques** : Certains individus peuvent délibérément déverser des produits chimiques ou dangereux dans le milieu naturel sans respecter les réglementations en vigueur, dans le but d'éviter les coûts liés à leur traitement ou élimination.

Comment les identifier ?

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour détecter une pollution, allant des observations simples à des analyses plus complexes.

Observations visuelles et olfactives

Couleur de l'eau :

Une eau trouble, colorée (brune, verte ou avec des teintes inhabituelles) peut indiquer la présence de polluants.

Présence de mousse :

Une mousse blanche ou des résidus flottants en surface peuvent indiquer une pollution par des détergents ou des produits chimiques.

Débris ou déchets :

La présence de déchets flottants ou de laissés sur les rives (plastiques, bouteilles, etc.) est un signe de pollution.

Prolifération d'algues :

Une prolifération excessive d'algues, notamment des algues vertes ou bleues, est souvent le signe d'un excès de nutriments, comme des nitrates ou des phosphates (pollution agricole ou industrielle).

Faible transparence :

Une eau très trouble peut indiquer la présence de sédiments ou de matières en suspension.

Odeur :

Une odeur nauséabonde ou chimique est souvent un indicateur de pollution par des substances organiques ou des produits chimiques.

Observations biologiques

Faune en détresse :

Un comportement anormal des animaux et de la faune piscicole peut alerter sur un événement inhabituel.

Mortalité piscicole :

La mort massive de poissons peut être un signe clair de pollution.

Les pollutions en période de crue

En période de crue, les cours d'eau sont soumis à une augmentation brutale de la pollution, provenant à la fois de sources naturelles et de sources anthropiques. Ces événements nécessitent souvent une vigilance accrue pour éviter des effets durables sur l'environnement et la santé humaine.

Quelles conséquences ?

Apports massifs de polluants terrestres

Les fortes pluies entraînent des **ruissellements importants**, emportant avec eux des polluants agricoles (pesticides, engrais), des produits chimiques industriels, des hydrocarbures, des déchets urbains et des matières organiques vers les cours d'eau.

Eutrophisation accélérée

Le ruissellement peut entraîner une surcharge de nutriments (nitrates, phosphates) provenant des terres agricoles. Cela favorise la prolifération d'algues et d'autres végétaux aquatiques, conduisant à des phénomènes d'eutrophisation rapide, notamment dans les zones calmes ou stagnantes.

Déchets flottants et accumulation de débris

La montée des eaux transporte des déchets, comme les plastiques, les métaux, le bois et d'autres débris flottants. Ces matériaux peuvent obstruer le cours de l'eau et polluer physiquement l'environnement aquatique.

Dissolution de polluants accumulés

La montée des eaux peut inonder des zones contaminées (par exemple, des sites industriels, des décharges ou des égouts), libérant des produits chimiques dangereux, des métaux lourds ou des polluants organiques dans les cours d'eau.

Contamination des eaux par les eaux usées

Pendant les crues, les systèmes d'assainissement, d'égouts et de traitement des eaux peuvent être submergés. Cela peut entraîner un déversement des eaux usées non traitées dans les cours d'eau, augmentant la concentration de bactéries, de virus et d'autres contaminants biologiques. On observe alors une dégradation de la qualité de l'eau.

Augmentation des matières en suspension

La mise en suspension massive des sédiments remobilise les polluants stockés à l'intérieur et contribue à la dégradation de la qualité de l'eau.

Les pollutions en période de sécheresse

Les phénomènes de sécheresse impactent grandement les milieux aquatiques et deviennent des **facteurs aggravants** en cas de pollution.

Les impacts de la sécheresse sur les cours d'eau et plans d'eau

Baisse du débit

Baisse de la hauteur d'eau

Augmentation de la température de l'eau

Diminution de la teneur en oxygène dissous

La combinaison de la sécheresse et des sources de pollution d'origine humaine ou naturelle rendent plus important les problèmes de qualité de l'eau, entraînant des conséquences visibles et mesurables sur les écosystèmes aquatiques.

Quelles conséquences ?

Concentration des polluants

En période de sécheresse, les cours d'eau et plans d'eau voient leur niveau baissé, ce qui concentre les polluants dans un plus petit volume d'eau et accentue la dégradation de la qualité de l'eau.

Eutrophisation

La sécheresse favorise la concentration de nutriments (comme le phosphore et l'azote), ce qui peut conduire à la prolifération d'algues (eutrophisation), particulièrement les cyanobactéries toxiques. On peut alors observer une couleur verte ou de la mousse à la surface de l'eau.

Accumulation de déchets et de matériaux en suspension

Déchets visibles (plastiques, métaux, etc.) ou sédiments accumulés dans des zones où l'eau s'écoule plus lentement.

Impact sur la végétation riveraine

Le manque d'eau et la pollution peuvent stresser ou tuer la végétation riveraine, qui joue un rôle dans la stabilisation des berges et la filtration des polluants.

État de détresse ou de mortalité piscicole

La diminution de l'oxygène dissous couplée à une contamination toxique de l'eau peut entraîner la détresse ou la mort de la faune aquatique.

Que faire si je suis témoin d'un cas de pollution et/ou de mortalité piscicole conséquente dans un cours d'eau ?

Face à une pollution des eaux d'un cours d'eau, il est important d'agir rapidement et méthodiquement.

1 Sécurité

Pour votre sécurité, ne tentez pas d'intervenir directement :
Isolez la zone en interdisant si possible les activités humaines autour de la zone polluée et alertez les autres usagers présents sur le danger potentiel.
Évitez tout contact avec l'eau : Ne touchez pas l'eau polluée, n'y laissez pas vos animaux boire ou se baigner, et ne laissez pas d'enfants s'approcher de l'eau.

Collectez un maximum d'informations 2

Date et heure de la constatation, **localisation précise de la pollution**, nom et nature du cours d'eau ou plan d'eau impacté.

Type de pollution (si possible) : Est-ce une pollution de substances chimiques visibles, biologique, ou liée à la présence de déchets solides ? Mentionnez toute autre anomalie.

Étendue du problème : Expliquez l'ampleur de la pollution (petite fuite, grande surface, odeur forte, etc.).
Risques immédiats : Signalez si la pollution pose un danger immédiat pour la santé ou la sécurité des personnes ou de l'environnement.
Provenance (si possible) : Essayez de déterminer d'où provient la pollution (usine, agriculture, eaux usées, déversement accidentel, etc.) et signalez d'éventuels indices (citerne, cuve, bidon, tuyaux, etc.).
Conséquences visibles : Notamment en cas de mortalité piscicole ou d'animaux aquatiques affectés.

Prenez des photos et/ou vidéos pour documenter la pollution et ses conséquences sur la faune aquatique (mortalité piscicole, détresse, ...).

3 Alertez

Appelez le 18 (pompiers), le 112 ou le 17 (gendarmerie/police) pour transmettre vos observations et les informations collectées.

Vous pouvez également contacter l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la mairie ou la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Signalez 4

Un formulaire de signalement de pollution est à votre disposition sur le site de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

Rôle du Garde Pêche Particulier

Veiller et protéger

Les cours d'eau et leur biodiversité, considérés comme des biens communs essentiels, sont des écosystèmes fragiles nécessitant la mobilisation de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. **Celle-ci déploie son réseau d'experts pour les protéger, permettant ainsi de rédiger des rapports de constatation destinés au service de l'État**.

Dans ce contexte, le **garde-pêche particulier joue un rôle crucial dans la surveillance de nos cours d'eau**. Commissionné par une association locale (AAPPMA*) ou par la Fédération de pêche, il veille sur les linéaires de droit de pêche.

En plus de ses missions de surveillance, le garde-pêche est investi de certaines responsabilités de police judiciaire, notamment en matière de **police de la pêche**. Il veille également au respect de la réglementation de la pêche sur un réseau couvrant une grande partie des 4 400 km de cours d'eau et d'étangs de la Seine-et-Marne, faisant de lui la **première sentinelle de ces milieux**.

Rôle des riverains

En signalant vos observations, vous effectuez un véritable **acte citoyen**, contribuant à la **préservation de l'environnement** et au **bien-être de tous**. Grâce à votre signalement, nous pouvons intervenir rapidement pour limiter les dommages et protéger la nature.

Votre action illustre l'importance de l'engagement individuel dans la lutte contre les atteintes aux écosystèmes et à la biodiversité.

**Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*

Chaque acteur doit jouer et joue un rôle essentiel dans la réduction de la pollution des cours d'eau, et leurs efforts combinés sont nécessaires pour garantir la protection et la durabilité des ressources en eau. La préservation des cours d'eau est un enjeu majeur, et plusieurs secteurs agissent d'ores et déjà pour limiter leur impact.

Le monde agricole réduit la pollution avec des pratiques durables comme l'usage raisonné des engrais, l'agriculture de conservation et une meilleure gestion des sols, répondant aux réglementations et aux enjeux écologiques.

Le secteur industriel limite de plus en plus ses rejets en traitant davantage les eaux usées, en réduisant les rejets chimiques et en gérant mieux les matières dangereuses.

Les combustibles fossiles polluent indirectement les cours d'eau par fuites et déversements accidentelle. La réduction de leur utilisation et une surveillance accrue doivent limiter leurs impacts.

L'urbanisation croissante exerce une pression supplémentaire, mais une gestion durable des déchets et des ressources peut réduire ces effets.

Tous ces efforts sont essentiels pour protéger durablement les cours d'eau.

Contact

Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

22 rue des Joncs
77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD
01 64 39 03 08
secretariat@federationpeche77.fr
https://www.federationpeche77.fr/

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 77

Conception : FDAAPPMA77 - 2024 - v4
Crédits photos : FDAAPPMA 77 / FNPF - L.MADELON / M.BEVEN - APN Savigny-le-Temple